

Document:	<u>EB 2008/94/INF.10</u>
Date:	<u>26 septembre 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

**Discours de clôture du Président du  
Fonds international de développement  
agricole, M. Lennart Båge,  
à la quatre-vingt-quatorzième session  
du Conseil d'administration**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quatorzième session  
Rome, 10-11 septembre 2008

---

Pour: **Information**



Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais maintenant résumer nos délibérations et rappeler brièvement les décisions adoptées lors de cette session.

Le Conseil a tout d'abord examiné et approuvé la Politique du FIDA relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière (document EB 2008/94/R.2 et document de séance 1, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2008/94/R.2/Rev.1). Cette politique, profondément ancrée dans le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, prône une approche pragmatique permettant d'atteindre le premier objectif stratégique du Fonds, à savoir faire en sorte que les populations rurales pauvres aient accès aux ressources naturelles. Au cours d'un échange de vues fructueux, un certain nombre de questions ont été soulevées quant aux principes directeurs recensés pour intégrer la problématique foncière dans les instruments et processus opérationnels du FIDA. Un document de séance – dans lequel ces principes directeurs ont été révisés et éclaircis s'agissant, entre autres, des implications financières – a été soumis au Conseil. Ces révisions et les nouveaux amendements convenus lors des délibérations figureront dans le texte final de ce document d'orientation et l'on veillera à harmoniser les versions y relatives dans les quatre langues officielles.

Une déclaration conjointe des Pays-Bas, de la Norvège et du Royaume-Uni à l'intention des organes directeurs des institutions des Nations Unies pertinentes a été lue. Les institutions des Nations Unies y étaient instamment priées de prendre des mesures au siège afin de contribuer à l'avancée, dans les pays, de l'Initiative "Unis dans l'action", en particulier en réinjectant les économies d'efficience dans les programmes; en simplifiant les règles, processus et procédures de manière à faciliter les progrès; en encourageant des partenariats efficaces, des interventions harmonisées et en s'attachant aux avantages comparatifs spécifiques de chacune des institutions; et en faisant appel autant que possible aux capacités d'exécution nationales.

Le Conseil a ensuite examiné le document sur les priorités stratégiques pour un programme de travail, un mécanisme de financement du développement des programmes, et des budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009 axés sur les résultats (document EB 2008/94/R.3). Il a avalisé les priorités institutionnelles pour 2009, qui portaient essentiellement sur les moyens de répondre avec efficacité aux défis mondiaux posés par la crise alimentaire et le changement climatique. Les Administrateurs ont dans l'ensemble souscrit à un programme de travail 2009 pour un montant de 715 millions d'USD, compte tenu de la disponibilité des ressources. Tout en se félicitant de l'amélioration prévue en ce qui concerne le ratio d'efficience et de l'augmentation des ressources allouées aux domaines opérationnels – laquelle est estimée à 63% –, les Administrateurs ont demandé que plus de détails soient présentés dans la proposition définitive, y compris les dépenses budgétaires de 2007 et celles estimées pour 2008. Les observations et remarques formulées par le Conseil lors de ses délibérations seront prises en compte lors de l'établissement des propositions finales devant être examinées par le Comité d'audit à sa réunion de novembre, puis par le Conseil en décembre.

Le Conseil a également examiné la proposition de programme de travail et les questions relatives aux ressources du Bureau de l'évaluation (OE) pour 2009 et a fait part de son large consensus à cet égard. Conformément aux recommandations du Comité de l'évaluation, entérinées par le Conseil, le Bureau de l'évaluation a présenté un programme de travail triennal à horizon mobile pour la période allant de 2009 à 2011, qui a été en outre examiné par le Comité de l'évaluation à sa cinquante-deuxième session et sera modifié en fonction des orientations données par le Comité et le Conseil.

Un rapport a été présenté verbalement au Conseil sur le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement et les progrès accomplis en ce qui concerne le programme de réforme du FIDA, s'agissant en particulier de la gestion des ressources humaines (RH). Les questions portant sur les ressources humaines avaient également fait l'objet d'un examen approfondi lors d'un séminaire informel tenu par le

Conseil le 9 septembre 2008. La direction a réaffirmé sa détermination à mettre en œuvre rapidement un ambitieux programme de réforme des ressources humaines. À cet égard, les Administrateurs seraient tenus pleinement informés et une proposition relative à un programme volontaire de départ anticipé serait présentée au Conseil en décembre 2008.

Mme Siti Nugraha Mauludiah (Indonésie), présidente du Comité de l'évaluation, a présenté le rapport sur la cinquante-deuxième session (document EB 2008/94/R.5), tenue le 5 septembre 2008. La proposition visant à procéder à un réexamen de la politique du FIDA en matière d'évaluation – et l'ampleur de cet exercice – a fait l'objet d'un débat approfondi. La proposition visant à procéder à un examen par les pairs du Bureau de l'évaluation et à engager ensuite sur cette base un réexamen général de la politique d'évaluation a été entérinée. Il a toutefois été convenu que le Comité devrait tenir de nouvelles discussions et rendre compte au Conseil en décembre, en vue d'établir le mandat et les modalités de l'examen par les pairs. Les procédures relatives à la nomination et au renouvellement du mandat du Directeur d'OE seront aussi examinées, en vue de formuler des recommandations à l'intention du Conseil à sa session de décembre.

Lors de l'examen du cinquième rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (document EB 2008/94/R.6), qui contenait les observations formulées par OE, le Conseil a accueilli avec satisfaction les nouvelles caractéristiques ajoutées cette année et a réaffirmé l'importance du PRISMA, outil de suivi et de surveillance tant pour le Conseil que pour la direction. Le Conseil a félicité la direction sur la performance à l'égard des recommandations formulées dans des accords conclusifs, puisque 90% d'entre elles avaient déjà été incorporées dans les activités du FIDA. Les Administrateurs se sont également félicités de l'accent mis sur la durabilité et l'innovation, thèmes transversaux qui mettaient en évidence les initiatives lancées pour garantir l'impact durable des projets du FIDA et pour intégrer l'innovation dans les structures et processus existants. Le suivi et l'évaluation, la formation et le renforcement des capacités, la problématique hommes-femmes et la gestion des ressources naturelles restaient des sujets essentiels auxquels des améliorations devaient être apportées. À cet égard, le Conseil a été informé que la direction avait la ferme volonté de traiter ces questions.

Les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) établis pour le Burundi (document EB 2008/94/R.7 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2008/94/R.7/Rev.1), le Viet Nam (document EB 2008/94/R.8 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2008/94/R.8/Rev.1) et le Brésil (document EB 2008/94/R.9 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2008/94/R.9/Rev.1) ont ensuite été examinés. Les observations formulées par les Administrateurs seront consignées dans le procès-verbal de la présente session. Des appendices sur la filière de projets pour chaque pays pendant la période couverte par le COSOP ont aussi été communiqués au Conseil. Dorénavant, tous les COSOP axés sur les résultats soumis au Conseil comprendront ces renseignements.

Le Conseil est ensuite passé à l'examen des ressources disponibles pour engagement (document EB 2008/94/R.10 et additif). Les entrées nettes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2008 étaient estimées à 263,7 millions d'USD, tandis que le montant requis au titre des propositions de prêt et de don soumises à la présente session pour approbation était d'approximativement 234 millions d'USD, soit un total annuel cumulé de 321,5 millions d'USD à ce jour. Par conséquent, le Conseil a approuvé le recours à un montant additionnel de 57,8 millions d'USD au titre du pouvoir d'engagement anticipé (PEA).

Douze projets et programmes ont été approuvés à la présente session; six en Afrique, deux en Asie et dans le Pacifique, un en Amérique latine et aux Caraïbes, et trois au Proche-Orient et en Afrique du Nord. La proposition concernant le Soudan, pour

laquelle les négociations n'avaient pas été menées à bien avant l'examen par le Conseil, a été approuvée, sous réserve de la finalisation des négociations. Toute modification importante des conditions présentées à la présente session qui pourrait résulter des négociations sera portée à l'attention du Conseil à une session ultérieure.

Le Conseil a approuvé les mémorandums du Président sur la modification de l'accord de prêt et la réaffectation des fonds du prêt pour le programme de développement rural pour les zones de montagne et de hautes terres en Géorgie (prêt n° 543-GE) (document EB 2008/94/R.21), ainsi que sur la modification des modalités de supervision de 56 projets, visant à faire passer ces projets sous la supervision directe du FIDA (document EB 2008/94/R.24).

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil a été informé des initiatives actuellement menées en réponse à la hausse des prix des produits alimentaires, ainsi que des activités prévues (document EB 2008/94/R.38). Le Conseil a en outre examiné et approuvé un mémorandum du Président demandant l'approbation de crédits supplémentaires destinés à des projets au Honduras et au Nicaragua (document EB 2008/94/R.25).

Des renseignements actualisés ont été brièvement fournis sur le séminaire informel tenu le 9 septembre 2008 concernant le processus d'examen des projets. Les Administrateurs ont accueilli favorablement le nouveau processus d'examen interne, qui commençait à donner de bons résultats.

Onze propositions de don ont été approuvées à la session. Quatre de ces dons étaient financés en vertu du guichet mondial/régional, dont un destiné à un centre international bénéficiant de l'appui du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et trois à des centres internationaux et organisations ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI; un était un don-pays spécifique; et six étaient inclus dans les propositions de projet et programme en faveur de l'Albanie, du Cameroun, de l'Indonésie, de Madagascar, de Moldova et du Sénégal.

Les Administrateurs ont ensuite pris note des renseignements figurant dans le document sur les activités prévues au titre des projets pour 2008-2009 (document EB 2008/94/R.29) en ce qui concerne les projets et programmes dans la filière, les COSOP examinés à ce jour et ceux qui devraient être soumis à l'une des prochaines sessions du Conseil.

Le Conseil d'administration s'est ensuite penché sur l'examen de la Politique de gestion des risques au FIDA (document EB 2008/94/R.4 et INF.8). Reconnaisant l'incertitude et la complexité de l'environnement dans lequel le FIDA travaille, le Conseil a accueilli avec satisfaction la politique, qui s'appuie sur les activités antérieures et actuelles et donne les moyens structurels de recenser, hiérarchiser et gérer les risques posés par les opérations du Fonds.

En réponse à la demande du Conseil, qui souhaitait que les rapports sur les résultats obtenus au FIDA soient rationalisés, le document EB 2008/94/R.30 présentait la structure et la teneur révisées du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement. À partir de 2008, le Rapport sur la performance du portefeuille sera intégré dans le rapport susmentionné, afin de fournir une évaluation unique et exhaustive de la performance du FIDA dans les domaines de la pertinence, de l'efficacité en matière de développement et de l'efficacité et l'efficience organisationnelles, à l'aide des indicateurs du Cadre de mesure des résultats.

Le rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2008/94/R.31) résumait, à l'intention du Conseil, les délibérations des deuxième et troisième sessions de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Les Administrateurs se sont réjouis de la contribution versée par la République du Yémen, d'un montant de 1 million d'USD, soit une augmentation de 67% par rapport à la contribution versée à la reconstitution précédente. Le Conseil a été informé verbalement

des questions qui seraient examinées à la quatrième session de la Consultation, qui se tiendra les 21 et 22 octobre 2008.

Le Conseil a entamé l'examen des questions financières inscrites à l'ordre du jour en se penchant sur les rapports de situation concernant les contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2008/94/R.32) et le portefeuille de placements pour le deuxième trimestre de 2008 (document EB 2008/94/R.33), qui comprenait une annexe présentant les données pour tout le premier trimestre. Le Conseil a été informé que de nouveaux versements à la septième reconstitution avaient été effectués par l'Arménie, la Belgique, l'Indonésie, la Malaisie, le Swaziland, la Tunisie et la Zambie depuis la finalisation du rapport le 30 juin. Les montants versés s'élevaient désormais à 395 millions d'USD au total, ce qui représentait 62% des annonces de contribution. Le Conseil d'administration a aussi approuvé l'utilisation d'une contribution complémentaire de 300 000 EUR versée par l'Allemagne en vue d'appuyer l'élargissement de la portée de la planification du FIDA en matière de développement.

En ce qui concerne le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA, le Conseil a noté que le portefeuille avait dégagé des résultats positifs au cours du premier semestre de 2008, avec un rendement net de 39,5 millions d'USD pour la période considérée, soit un taux de rendement de 1,55% pour les six premiers mois de l'année. Il a noté en outre que, selon les renseignements actualisés fournis verbalement, le portefeuille avait dégagé d'excellents résultats au cours des deux premiers mois du troisième trimestre de 2008 et que le produit des placements s'élevait à 72,5 millions d'USD pour la période allant de janvier à août 2008, soit un taux de rendement de 2,79%.

Le Conseil d'administration a pris note des rapports présentés par le président du Comité d'audit sur la centième réunion (document EB 2008/94/R.34) et sur la cent unième réunion (document EB 2008/94/R.35), qui s'étaient tenues respectivement les 7 juillet et 8 septembre, et il les a approuvés. Lors de ces réunions, le Comité avait notamment examiné l'évaluation externe de la qualité de l'audit interne, la mise en œuvre de la politique anticorruption, la politique sur la gestion des risques au FIDA et les rapports du Commissaire aux comptes.

Le Conseil d'administration a ensuite approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs (document EB 2008/94/R.36), qui se tiendra les 18 et 19 février 2009.

Le Conseil d'administration s'est ensuite penché sur le point de l'ordre du jour consacré aux questions diverses; l'Administrateur représentant la France, M. François Marion, a fourni des renseignements actualisés sur l'initiative du Président de la République, M. Sarkozy, concernant un partenariat mondial pour la sécurité alimentaire, notamment la facilité proposée.

Enfin, le Conseil a approuvé les dispositions énoncées dans le protocole d'accord conclu entre le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) (document EB 2008/94/R.37).

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Avant de clore la session, je souhaiterais prendre le temps de dire au revoir à l'une de nos collègues de longue date. Après plus de 20 années au service du FIDA, Mme Theresa Panuccio va prendre les fonctions de Directrice de la Division des services administratifs à la FAO. Tout au long de sa longue et éminente carrière au FIDA, Theresa a su relever les défis avec une énergie et un dynamisme qui nous ont tous galvanisés. Elle a occupé de multiples fonctions, notamment celle de Secrétaire adjointe pour les questions relatives aux organes directeurs et de Directrice du programme de reconfiguration des processus. Nous pouvons constater le résultat des efforts qu'elle a déployés sans relâche à son dernier poste de Directrice de la Division des services administratifs du FIDA, ici au nouveau siège. Je tiens, en mon nom personnel et au nom

de toute l'assistance, à lui exprimer mes remerciements les plus sincères. Nous lui souhaitons un plein succès dans ses fonctions à la FAO.

Je déclare maintenant la présente session close et je vous souhaite à tous un bon voyage de retour.